

Programme de formation

Public concerné

Infirmier

Pré-requis

Aucun pré-requis

Modalités

- ☐ Présentiel
- ☐ E-learning
- ☐ Classe virtuelle
- ☒ Mixte (Présentiel + CV)

Durée

Heures : 14h

EPP : OUI ☒ NON ☐

Profil du formateur

Infirmier(e) libéral(e) expert(e)
en plaie (DU) et formé(e) en
EPP

Tarif

699,90 €

Nos formations peuvent être adaptées pour les personnes en situation de handicap. Notre Référente Handicap est à votre disposition pour échanger en toute confidentialité sur votre projet de formation et pour mettre en place les éventuels aménagements spécifiques à prévoir. Contactez notre Référente Handicap à l'adresse suivante : contact@orionsante.fr pour convenir d'un rendez-vous téléphonique.

Version : 09/2024

Taux de réussite post-test : Nouveau thème

Taux moyen de satisfaction : Nouveau thème

PLAIES CHRONIQUES : ÉVALUER SES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Orientation DPC : 174 : Soins infirmiers dans la prise en charge des plaies

(Sous réserve de validation de prise en charge par l'ANDPC)

Résumé de la formation

La formation permet d'acquérir l'expertise nécessaire pour la prise en charge globale des plaies chroniques : analyse clinique, gestion des facteurs de cicatrisation, choix des dispositifs médicaux selon les dernières recommandations. Les problématiques autour des soins et de la cicatrisation de plaie (escarre, ulcère veineux, mal perforant etc.) sont abordées. L'objectif est d'améliorer la qualité de vie des patients.

Développez vos compétences dans les soins locaux et l'accompagnement personnalisé pour prévenir efficacement les complications !

La formation débute par une première évaluation de vos pratiques professionnelles (EPP) avec l'audit clinique de 2h (1h en ligne et 1h hors connexion pour étudier vos dossiers/patients). Vous suivrez ensuite 7h de formation en présentiel. 3 mois après, vous réaliserez une seconde évaluation en remplissant d'autres grilles d'audit en ligne de 2h, accompagnée d'une classe virtuelle de 3h.

Cette formation EPP de 14h, répartie sur 3 mois, vous permettra d'améliorer vos pratiques et d'optimiser vos soins !

Objectifs de la formation

Cette formation devra permettre à l'apprenant de :

- Évaluer sa pratique professionnelle par audit clinique
- Évaluer les différents types de plaie chronique et leurs stades
- Distinguer l'ensemble des pansements, leurs utilisations et la détersion
- Examiner le rôle infirmier dans la prise en charge globale
- Réévaluer sa pratique par l'audit après un temps de mise en pratique des apprentissages
- Assurer le suivi du plan d'action d'amélioration

Méthodes pédagogiques et d'évaluation

L'évaluation des pratiques professionnelles a pour but l'amélioration continue de la qualité des soins et du service rendu aux patients par les professionnels de santé. Elle promeut la qualité, la sécurité, l'efficacité et l'efficience des soins et de la prévention dans le respect des règles déontologiques.

En présentiel, nous vous proposons d'utiliser les méthodes de l'audit ou de la simulation reconnues par la HAS. Elles mesurent les écarts entre la pratique réelle et la pratique attendue ou recommandée (recommandations de bonne pratique...) à partir de critères d'évaluation, d'indicateurs ou de points critiques cliniques. Des pré et post tests sous forme de questions sont proposés durant la formation en présentiel. Nous vous accompagnons pas à pas tout au long de votre formation qui peut s'étendre sur plusieurs mois. Souvent les audits cliniques, sont à remplir de chez vous avec vos dossiers patients.

Les formateurs experts et les équipes d'ORION sont présents à chaque étape pour garantir la réussite de votre parcours EPP. Des documents EPP spécifiques vous aident dans cette démarche (plan d'action, fiche débriefing, suivi des actions, grille audit, fiche d'observation ou fiche d'aide à la progression etc.).

Programme de formation

Public concerné

Infirmier

Pré-requis

Aucun pré-requis

Modalités

- ☐ Présentiel
- ☐ E-learning
- ☐ Classe virtuelle
- ☒ Mixte (Présentiel + CV)

Durée

Heures : 14h

EPP : OUI ☒ NON ☐

Profil du formateur

Infirmier(e) libéral(e) expert(e)
en plaie (DU) et formé(e) en
EPP

Tarif

699,90 €

Nos formations peuvent être adaptées pour les personnes en situation de handicap. Notre Référente Handicap est à votre disposition pour échanger en toute confidentialité sur votre projet de formation et pour mettre en place les éventuels aménagements spécifiques à prévoir. Contactez notre Référente Handicap à l'adresse suivante : contact@orionsante.fr pour convenir d'un rendez-vous téléphonique.

Version : 09/2024

Taux de réussite post-test : Nouveau thème

Taux moyen de satisfaction : Nouveau thème

PLAIES CHRONIQUES : ÉVALUER SES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Orientation DPC : 174 : Soins infirmiers dans la prise en charge des plaies

(Sous réserve de validation de prise en charge par l'ANDPC)

AUDIT CLINIQUE N°1 : 2 HEURES À DOMICILE

OBJECTIF 1 : ÉVALUER SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE (EPP)

- 1h non connectée : Remplissage de la grille d'audit n° 1
- 1h connectée : Plateforme e-learning avec forum collaboratif et messagerie personnalisée avec retour individualisé auprès de chaque apprenant assuré par l'intervenant/formateur
- Fiche à remplir : Débriefing
- Fiche à remplir : Plan d'action d'amélioration de ses pratiques professionnelles

1 SEMAINE APRÈS : FORMATION EN PRÉSENTIEL - 7 HEURES

OBJECTIF 2 : ÉVALUER LES DIFFÉRENTS TYPES DE PLAIE CHRONIQUE ET LEURS STADES

- Prise en charge de l'ulcère veineux
- Caractéristiques de l'ulcère artériel
- Autres types d'ulcères
- Escarre
- Mécanismes de constitution et la prise en charge d'un mal perforant plantaire
- Stades de plaie
- Complications possibles sur une plaie chronique

OBJECTIF 3 : DISTINGUER L'ENSEMBLE DES PANSEMENTS, LEURS UTILISATIONS ET LA DÉTERSION

- Classes de pansements et leurs utilisations
- Techniques de détersion
- Autres techniques

OBJECTIF 4 : EXAMINER LE RÔLE INFIRMIER DANS LA PRISE EN CHARGE GLOBALE

- Aspect nutritionnel dans la prise en charge
- Traitement de la douleur dans la prise en charge
- Prescription des dispositifs médicaux
- Éducation thérapeutique

3 MOIS APRÈS : AUDIT CLINIQUE N°2 - 2 HEURES À DOMICILE

OBJECTIF 5 : RÉÉVALUER SES PRATIQUES PAR L'AUDIT APRÈS UN TEMPS DE MISE EN PRATIQUE DES APPRENTISSAGES

- Mesure des écarts réels observés et la pratique attendue ou recommandée à partir de critères d'évaluation et en comparant ses résultats avec l'audit n° 1

1 SEMAINE APRÈS : SUITE AUDIT CLINIQUE N°2 - 3 HEURES EN CLASSE VIRTUELLE

OBJECTIF 6 : ASSURER LE SUIVI DU PLAN D'ACTION D'AMÉLIORATION

- Analyse des résultats (réels et attendus / recommandés)
- Classification des causes des non-conformités selon leur fréquence, leur gravité et leur conséquence
- Rappel des recommandations de bonnes pratiques
- Notification des axes de progrès
- Réajustement du plan d'action
- Fiche à remplir : Suivi du plan d'action